

La soumission d'un projet de web-série documentaire dans le cadre du Concours Web Series Doc 2017 doit contenir les informations suivantes :

1. Le titre et le nombre d'épisodes de la web-série documentaire.
2. Le CV du/de la réalisateur-trice ou la présentation du/des réalisateurs-trices dans le cas d'une soumission de groupe.
3. Un développement écrit (maximum 1 page A4) du contenu de la web-série documentaire, sur le thème imposé par les Organisateur, soit « (En)...vieux, regards des jeunes sur l'âge » pour l'édition 2017. Ce descriptif doit prendre en compte le format, imposé, de minimum 3 épisodes de 3 minutes maximum chacun (générique compris), et contenir à la fois une note d'intention (le propos général du/de la réalisateur-trice du film) et un synopsis par épisode.

Pour des exemples de web-série documentaires :

[http://www.liberation.fr/futurs/2015/10/10/regardez-la-web-serie-documentaire-me-myselfie-and-i-sur-arte-creative\\_1399192](http://www.liberation.fr/futurs/2015/10/10/regardez-la-web-serie-documentaire-me-myselfie-and-i-sur-arte-creative_1399192)

<http://www.lesinrocks.com/inrocks.tv/dig-it-web-serie-documentaire-inrocks-premium/>

<http://www.neonmag.fr/fais-le-toi-meme-la-webserie-documentaire-qui-donne-envie-de-construire-des-boites-a-musiques-connectees-473558.html>

<http://www.rts.ch/info/culture/cinema/7696817--city-manifesto-une-web-serie-qui-explore-la-place-de-l-art-en-ville.html>

4. Ce développement peut s'accompagner de supports visuels : dessins (storyboard) ou premier épisode (pilote) de la web-série documentaire.

Pour des exemples de storyboard :

<http://www.esma-artistique.com/evenements/actualites/Qu-est-ce-qu-un-storyboard.html>

<https://malrauxvideo.wordpress.com/le-story-board/>

<https://www.commentfaireunfilm.com/le-storyboard/>

5. La mise en place d'un budget (sur 10 mois) de réalisation de la web-série documentaire (sachant que les projets gagnants bénéficieront d'un soutien financier de CHF 5'000.-, sur présentation des factures aux organisateurs du concours).
6. Un descriptif des moyens techniques prévus.
7. Une courte réponse à la question « Pourquoi le jury doit-il sélectionner mon projet pour une réalisation de web-série documentaire ? ».
8. La soumission du projet se fait par e-mail uniquement, à l'adresse [spralong@visionsdureel.ch](mailto:spralong@visionsdureel.ch), au plus tard le 31 mars 2017. Une inscription préalable est obligatoire, jusqu'au 6 janvier 2017, au moyen d'un formulaire en ligne sur la page [visionsdureel.ch/webseriesdoc](http://visionsdureel.ch/webseriesdoc). Des conditions de participation plus spécifiques seront transmises dans un deuxième temps aux réalisateurs-trices des projets sélectionnés.

Nyon, le 25.10.2016/PhC/SP